



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 130011

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le respect des droits fondamentaux dans les prisons. Le contrôleur général des lieux de privation de liberté a publié mercredi 22 février 2012 son rapport annuel sur le respect des droits fondamentaux dans les prisons, locaux de garde à vue, centres de rétention administrative et établissements psychiatriques. Certains droits les plus élémentaires ne sont toujours pas garantis. Il lui demande quelles mesures d'urgence il compte prendre pour que cette situation cesse dans les plus brefs délais.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130011

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1996

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)